

Y a-t-il trop d'étrangers dans le monde ?

Des hommes, des femmes, des enfants marchent dans la chaleur ou dans le froid, traversent des terres hostiles, bravent des traversées où s'engloutissent parfois les rêves d'un avenir meilleur. Face à des exilés qui se trouvent le plus souvent dans une situation de grande précarité et de détresse psychologique, le gouvernement français construit un mur législatif non moins inhumain que ceux élevés en Hongrie, en Palestine ou au Sud des Etats-Unis. Dans les cols enneigés, sur les routes, dans les villes, c'est la traque, l'enfermement dans des lieux qui n'ont pas le nom de prison mais y ressemblent étrangement. Et l'Union européenne, peuplée de 500 millions d'habitants ne peut faire face à des demandes d'asile qui représentent 0,5 % de sa population. Un jour, on se souviendra de ceux qui ont criminalisé ce geste élémentaire d'humanité, en référence à la phrase d'Edwy Plenel dans *Le Devoir d'hospitalité*. Face à ce qui constitue

un véritable état d'urgence, on se souviendra aussi des milliers de bénévoles qui ont résisté les bras ouverts à un texte inique, à une politique qui exhale les relents d'une histoire récente, qui véhicule la haine et l'exclusion pour mieux faire passer une restriction des droits de tous les citoyens. Et pour faire oublier les responsabilités de la France dans les guerres, les violences et la corruption de ses « obligés ».

Un nouveau rapport de force se construit cependant dans la société civile, pour dénoncer des situations inacceptables, pour exiger un monde plus sûr et plus fraternel. Des milliers d'hommes et de femmes se mobilisent, et sans doute faudra-t-il compter avec eux. □ **Golias**

Etats généraux des migrations : résister à bras ouverts

Eva Lacoste

Des collectifs, des associations nationales et locales, engagés auprès de ceux qui ont pris les routes de l'exil, lançaient en 2017 un processus de concertation sur le long terme pour appeler à une politique migratoire radicalement différente. Réunies dans des cahiers de doléances, les objectifs seront présentées les 26 et 27 mai à Montreuil-sous-Bois en Seine-Saint-Denis.

Le mouvement se poursuit après l'adoption de la loi « Asile et Immigration », qui constitue un durcissement et ne résout rien, instrumentalise les peurs et accompagne des reculs pour l'ensemble de la société. Partout en France, des assemblées citoyennes et solidaires continuent à se mobiliser, à organiser événements publics et rencontres pour être force de propositions, construire un monde solidaire, pluriel et démocratique.

En juin 2017, près de cinq cents associations et collectifs¹ appelaient le président de la République et son gouvernement à organiser une conférence nationale pour faire émerger des politiques alternatives d'accueil, face à ce qui constitue « un véritable état d'urgence » : « Nous, membres d'associations nationales, collectifs de migrants ou citoyens réunis dans des initiatives locales de solidarité avec eux, composons une grande partie de la société civile organisée (...) Nous avons vu des dizaines de milliers de personnes, ces derniers mois, s'engager dans leurs quartiers ou dans leurs villages, pour témoigner de l'humanité la plus élémentaire : offrir réconfort et dignité à des personnes accablées par des parcours de souffrance et de danger, qui voient leurs droits fondamentaux tout simplement

niés par les autorités de l'Etat. » Pour seule réponse à cet appel, un discours alliant « humanité et fermeté », la chasse aux migrants et des procès de citoyens solidaires.

Des réponses à inventer collectivement

Après l'annonce d'un projet de loi sur l'immigration, le 5 septembre par le président Macron, une délégation d'associations lançaient les Etats généraux des migrations, le 21 novembre. Un mouvement conçu sur le moyen et long terme, qui dépasse l'urgence humanitaire, pour dynamiser un réseau déjà existant, le renforcer par un travail collectif et proposer des alternatives à une politique migratoire qui nourrit le rejet de l'autre et le repli

sur soi. Les cahiers de doléances, principes et propositions qui émergeront de cette concertation décentralisée, seront présentés à l'occasion d'une première session plénière des Etats généraux, prévue les 26 et 27 mai à Montreuil-sous-Bois en Seine-Saint-Denis.. Présenté par le ministre de l'Intérieur au conseil des ministres le 21 février, le projet de loi Asile et Immigration soulevait la colère de nombreux citoyens. Les acteurs des Etats généraux les engageaient à manifester publiquement leur désaccord et à « résister à bras ouverts ». Dans le Val-de-Marne², rendez-vous était donné le 5 mars devant la préfecture de Créteil. Dans toute la France, des mobilisations avaient lieu entre le 14 et le 19 avril. A Paris, le Bureau d'aide et d'accompagnement des migrants donnait de la voix avec plusieurs dizaines d'associations, tandis qu'un sit-in se tenait le 16 près de la Chambre des députés. Entretemps, la conférence de presse du 11 avril à Paris, à laquelle participaient des représentants d'associations nationales et de collectifs locaux, appelait à réagir au projet de loi porté par Gérard Collomb, « pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie ». « C'est un énième recul, avec toujours plus de fermeté que les gouvernements précédents, dont le contenu contredit l'intitulé et qui franchit la ligne rouge des droits fondamentaux », déclarait Vanina Rochiccioli, présidente du Gisti, Groupe d'information et de soutien des immigrés.

« Considérer les migrants comme des sujets de droit »

Le refus de mettre fin à la rétention des mineurs, l'allongement de la durée maximale de séjour en centre de rétention de 45 à 90 jours, la réduction à six mois, recours compris, contre onze aujourd'hui, de l'instruction de la demande, la généralisation du refoulement aux frontières annonçaient une loi toujours plus restrictive. « *Ce qui manque dans ce projet de loi*, affirmait Dominique Noguères, vice-présidente de la Ligue des droits de l'homme, lors de la conférence de presse du 11 avril : *considérer les migrants comme des sujets de droit.* »

Au 2 mai, 101 assemblées locales se sont tenues dans 74 départements. Un chiffre énorme qui s'appuie sur une action au quotidien auprès des exilés, et qui constitue la meilleure réponse à la loi Asile et

Immigration votée le 22 avril en première lecture³. En Savoie et en Haute-Savoie, entre décembre et mars, une douzaine de rencontres et d'assemblées locales ont réuni près de mille personnes. Et elles sont beaucoup plus nombreuses à apporter leur soutien et donner de leur temps (cf. focus p. 8). La loi Asile et Immigration aurait apporté un assouplissement au délit de solidarité ? Marc Pascal, du collectif Tous Migrants Savoie, nous a fait parvenir un témoignage qui remet les pendules à l'heure (cf. focus ci-dessous).

Le 16 février à Chambéry, 300 personnes travaillaient en ateliers citoyens autour du projet Asile et Migration. Le 2 mars aux Houches, quatre Africains et Chinois témoignaient de leurs parcours.. Abass affirmait ne pas comprendre la différence, trop souvent assénée, entre réfugiés et migrants économiques : « *Où est la*

différence ? Dans notre pays il n'y a rien à faire, pas de travail, pas de démocratie. Nous n'avons aucun avenir là-bas. Nous, on a voulu sauver nos vies. On veut juste être utiles à quelque chose. » Le 15 mars, une conférence-débat au Bourget-du-Lac sur les migrations dans les deux Savoies était animée par l'universitaire Grenoblois Jacques Barou. Une belle leçon d'histoire qui rappelle les quelque 100 000 Savoyards immigrés en France, avant l'annexion de 1860, tous ceux qui sont partis en Amérique du Sud, au Canada, aux Etats-Unis. Des communes qui se vident et des immigrants qui viennent de Suisse et d'Italie dans les années 1900.

La France des solidaires

David Saunier, membre de l'Assemblée des Etats généraux des migrations de Caen attire notre attention sur plusieurs points

suite page 8

FOCUS

Le Monde à l'envers l'Etat délinquant ou le délit de solidarité

Le délit de solidarité est une trahison de l'Etat qui s'en prend aux solidaires au (faux) prétexte qu'ils « jouent le jeu des passeurs », dixit E. Macron lors de son intervention télévisée du dimanche 15 avril. Il faut rappeler que la fonction de l'Etat est d'assurer la cohésion sociale, c'est-à-dire la solidarité... comme l'indique la devise inscrite au fronton de nos écoles, « Liberté Egalité Fraternité ». Au contraire, E. Macron exacerbé les tensions sociales et criminalise la solidarité : dans les Alpes-Maritimes, à Briançon avec trois incarcérations¹, dans le Nord-Pas-de-Calais, à Paris, demain partout...

Dire que les députés ont assoupli le délit de solidarité n'est qu'une manière de communiquer, dont le gouvernement et les médias qui le servent ont une grande expérience. L'objectif est de faire croire que E. Macron et G. Collomb seraient en fait conciliants. C'est tout le contraire. Soyons clair : ou bien il y a délit ou bien il n'y a pas délit. Le seul assouplissement cohérent, pertinent, c'est la suppression totale et entière du délit de solidarité pour les solidaires, car les solidaires ne sont pas des délinquants. Point barre. C'est l'Etat qui est délinquant en refoulant illégalement les migrants, y compris les mineurs, en Italie. C'est l'Etat qui est délinquant pour non assistance à personne en danger... et même pour mise en danger d'autrui, tant sur les frontières que dans des formes d'abandon des migrants qui se multiplient sur tout le territoire. C'est l'Etat qui est délinquant en refusant de faire respecter la loi aux conseil départementaux, qui refoulent de l'aide sociale à l'enfance des jeunes pourtant mineurs. C'est l'Etat qui est délinquant, enfin, lorsqu'il poursuit des citoyens qui font son travail, qui garantissent la solidarité, la fraternité, la cohésion sociale, la coopération... autant de missions de l'Etat pour lesquelles nous payons des impôts. L'Etat refuse d'assumer ses fonctions tant

elles sont contraires à sa stratégie qui consiste à mettre de l'huile sur le feu, bêtement, contre-productive pour l'ensemble de la société. Sa stratégie est bornée et très dangereuse. Son objectif, en réalité, est de donner des gages aux dirigeants de certains partis politiques, à droite et à l'extrême droite. La dureté des derniers gouvernements ne fait qu'attiser les surenchères. On le voit avec la gesticulation de mouvements fascistes sur les frontières, le 22 avril dans le Briançonnais. Soyons clair : l'Etat est entièrement responsable de cette surenchère, et dorénavant il est comptable de tous les débordements qui pourraient en découler.

Cette attitude de la part de l'Etat génère par ailleurs un grand malaise et une grande souffrance chez un bon nombre de fonctionnaires qui ont une image de leur fonction positive, altruiste, au service de l'humain et de la solidarité. Il est bon de rappeler que l'article 28 de la loi du 13 juillet 1983 précise : « *Tout fonctionnaire, quel que soit son rang dans la hiérarchie, est responsable de l'exécution des tâches qui lui sont confiées. Il doit se conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique, sauf dans le cas où l'ordre donné est manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public.* » □ **Marc Pascal**, collectif Tous Migrants Savoie

1. Le samedi 21 avril, en plein débat parlementaire sur la loi Asile et Immigration, le groupe d'extrême droite Génération identitaire menait une opération médiatique anti-migrants au col de l'Echelle dans les Hautes-Alpes (1762 mètres), le plus bas entre la France et l'Italie, dans la montagne encore enneigée. Cette manifestation haineuse a pu se dérouler sans entrave policière. En réaction, dès le lendemain, des militants italiens, suisses et français franchissaient la frontière au col de Montgenèvre pour mettre à l'abri à Briançon une quarantaine de migrants. Le 24 avril, le tribunal de Gap plaçait en détention provisoire deux Suisses et une Italiennes, avant de les libérer deux jours plus tard et de les placer sous contrôle judiciaire. Ils doivent comparaître le 31 mai pour « aide à l'entrée d'étrangers en situation irrégulière ». Ils encourent dix ans de prison et 750 000 euros d'amende. Le groupe Génération identitaire n'a pas été inquiété.

VISA SANS FRONTIÈRES

en particulier : environ 400 mineurs sont en attente de prise en charge ou pris en charge par le département du Calvados, avec un taux de refus de l'ordre de 20-25 % depuis quelques années ; à Ouistreham la violence à l'égard des migrants, les intimidations à l'encontre des bénévoles ; les trois-quarts des migrants ont des problèmes de santé, détresse physique et psychique, pouvant aller jusqu'à un état de panique ; chez les

professionnels, il y a une vraie souffrance au travail, pouvant aller jusqu'au burn-out, du fait des nombreux obstacles, de la charge administrative et juridique. Près du ferry qui mène à l'Angleterre et porte les espoirs de ceux qui cherchent à échapper aux misères du monde, les collectifs, associations, syndicats agissent ici aussi en complémentarité pour couvrir les besoins fondamentaux. Crée en juillet 2017 par des

enseignants du primaire, l'école Nomade compte actuellement 70 bénévoles, actifs, retraités et étudiants. Elle dispense des cours de français et de mathématiques aux enfants vivant dans des squats, organise sorties pédagogiques et activités culturelles.

Investie depuis une dizaine d'années, Marie-Paule Delhon est bénévole au siège de

FOCUS

Savoie terre de frontière, terre solidaire

Nous avons choisi de faire halte dans les deux départements des Alpes du Nord, ancien duché cédé à la France en 1860 en échange de son aide militaire contre l'empire d'Autriche. On y parle encore l'arpitan, « pâturages de montagne », partagé avec plusieurs régions de Suisse et d'Italie. Bienvenue en Savoie où bénévoles et associations donnent un sens à la devise de la République.

Claire et Bernard Joguet donnent beaucoup de leur temps à la Coordination Albertville Tarentaise : aide aux démarches administratives, demande de réexamen après rejet du droit d'asile. Une permanence à la Maison des associations, et une fois par jour un passage à La Sasson, près de Chambéry, association savoyarde d'accueil et d'orientation. « Nous avons manifesté le 4 avril devant la préfecture de Chambéry pour obtenir un accueil de jour les week-ends et jours fériés, mais pour le préfet pas question de local pour des personnes en situation irrégulière », nous précise Claire. Avec d'autres bénévoles, il s'agit aussi de trouver des hébergements temporaires. Actuellement, huit appartements sont mis à disposition chez des particuliers, dans deux paroisses, une communauté protestante et une congrégation religieuse à Aime. La coordination Albertville Tarentaise travaille avec une quinzaine d'associations : Ligue des droits de l'homme, CCFD, Action catholique ouvrière, Pastorale des migrants, Restos du cœur, Savoie Solidarité Migrants... « Pour les actions collectives, elles diffusent dans leurs réseaux. » L'association Welcome vient chercher à la gare les migrants, lorsqu'ils doivent se rendre en région parisienne, à l'Ofpra-Office français de protection des réfugiés et apatrides pour obtenir le statut de réfugiés, ou déposer un recours auprès de la Cour nationale du droit d'asile.

« Ils ont envie de faire partie de la société »

Comme beaucoup de militants solidaires, Mireille Bertho fait partie de plusieurs associations, la Ligue des droits de l'homme et le Réseau Education sans frontières « pour que les enfants poursuivent leurs études dans un climat de sérénité ». Avec une remobilisation depuis septembre pour les mineurs non accompagnés. « On soutient ceux qui ne sont pas pris en charge par le Conseil départemental. Grâce à un travail de réseau, une quarantaine bénéficie actuellement d'un hébergement gratuit et désintéressé. Beaucoup vont dans d'autres départements, vivent sous les arcades, sous les ponts, tombent dans la prostitution. » Les espaces sont ouverts selon les saisons : « Quand il fait beau, on considère que les gens peuvent être debouts : c'est la gestion au thermomètre. La promesse de Macron « personne à la rue » va être foulée aux pieds. » La Cantine savoyarde assure les repas de midi et du soir, depuis cette année le petit déjeuner, et Emmaüs

le changement de vestiaire... Le Secours catholique, l'Entraide protestante, le Mouvement de la paix, des syndicats apportent leur aide. « On ne peut tenir qu'en s'appuyant les uns sur les autres, sur les compétences et les possibilités de chacun. » Ce sont aussi les prises de rendez-vous avec la permanence d'accès aux soins de santé à Chambéry pour des analyses, un bilan, des vaccinations, un entretien avec une assistante sociale. « Il y a une grosse demande sur les formations et un travail est en train de se développer, poursuit Mireille Bertho. Tous ces migrants n'ont pas envie de ne rien faire, ils ont une utilité sociale, ils ont envie de faire partie de la société. »

Le temps des semaines

Crée il y a trois ans, Savoie Solidarité Migrants héberge environ 80 personnes, et arrive à payer les charges grâce à des dons, à sa vingtaine d'adhérents et un fichier des deux cents personnes, nous explique Alain Lançon¹, le président de l'association. Le 26 mai à Chambéry, une création du Théâtre du Réel, *Y a-t-il trop d'étrangers dans le monde*, sera suivie d'un débat et d'un repas, organisé avec le Réseau Education sans frontières et la Ligue des droits de l'homme. Bénévole de Savoie Solidarité Migrants, Brice Wong a été un des fondateurs du Comité de solidarité avec les travailleurs immigrés de Savoie. « Une vieille histoire... En 1981 on a cru qu'on avait plus besoin de nous. » Pratiquement, l'association s'occupe des déboutés et demande un réexamen des dossiers. En poursuivant des échanges avec les associations qui apportent aide et soutien aux migrants : Welcome, Ligue des droits de l'homme, Tous Migrants Savoie, Secours Catholique, Restos du cœur... A Chambéry, deux jardins partagés du diocèse ont été émis à disposition des migrants. « Ils ont remué la terre, semé, récolté fruits et légumes. »

Jean Bérard fait partie de la Ligue des droits de l'homme, mais aussi de l'association Passerelles entre les peuples, d'abord dédiée à la lutte contre le racisme avant de se tourner vers les déboutés du droit d'asile. « On essaie de solliciter des mairies proches pour obtenir des logements, des particuliers en assumant les charges, ainsi que des bénévoles pour la formation. Dans une vallée comme la nôtre (la Maurienne, ndlr), il y a une incitation des Eglises et des pratiquants motivés. » Jean Bérard a été Syndicaliste à Action ouvrière dans les années 1970, quand on faisait venir des travailleurs d'Afrique du Nord, « victimes de discriminations et mal payés ». Aujourd'hui, il n'a pas baissé la garde... « On a découvert ces temps-ci des solidarités dormantes. Dès qu'on fait une action un peu médiatique, il y a plein de solidarités qu'on n'attendait pas, qui se manifestent. On s'aperçoit que beaucoup ont des repères solides et ne se laissent pas facilement influencer, même dans des milieux matériellement à l'aise. » □ E. L.

1. Alain Lançon est le président de RCF-Radio Chrétiens de France.

l'Association médicale contre l'exclusion, à laquelle La Boussolle, centre d'accueil pour les sans-abri géré par le CCAS de la ville de Caen, prête un bureau.

« Et moi je suis rien pour la France »

En janvier 2016, elle lançait le réseau Welcome-JRS-Jesuit Refugee Service qui accueille des demandeurs d'asile isolés dans des familles aujourd'hui au nombre de 55. « Je n'ai pas choisi les migrants, ce sont eux qui sont venus à moi, nous explique-t-elle. J'ai découvert un sous-monde, peu connu, et ce qu'ils vivaient m'est apparu tellement grave que mon accompagnement s'est affranchi au fil des ans. » Marie-Paule se remémore 2013, lorsqu'elle avait écrit à Manuel Valls, après son intervention sur les Roms qui « ont vocation à revenir en Roumanie ou en Bulgarie ». Les piques sur les atteintes aux droits de l'homme n'ont visiblement pas plu au ministre de l'Intérieur... Cinq policiers en uniforme débarquent chez elle en lui lançant : « Vous avez écrit à Manuel Valls. » Une

manœuvre d'intimidation qui restera sans suite, mais qui pourrait annoncer des dérives évocatrices d'une histoire récente.

« Si on m'avez dit qu'on refoulerait avec cette violence des peuples qu'on a colonisés et qu'on continue à exploiter... » ajoute-t-elle, se souvenant des paroles d'un Camerounais débouté du droit d'asile : « Mais la France est une terre d'accueil, je parle français, mes grands-parents ont vécu avec des Français. Et moi je suis rien pour la France. »

« L'Histoire nous donnera raison »

Les cahiers de doléances rédigés par les associations, collectifs et citoyen-nes mobilisé(e)s sur le territoire de Toulouse et de la Haute-Garonne étaient remis le 9 avril au cours d'une audience, au secrétaire général de préfecture accompagné de la responsable du service des étrangers. Les Etats généraux des migrations étaient représentés par Jacques Bonnefoy (Amnesty International), Francis Rodriguez (CGT 31), Alexandre Tounda (Collectif étrangers malades), et Monique Langevine, de la Ligue des droits de l'homme, qui note avec regret : « Les fonctionnaires de la préfecture se situent en gestionnaires, parlent de manque de moyens, d'objectifs à remplir, alors que les associations parlent d'humanité, de politique d'intégration et de migration. »

Un courrier était par ailleurs destiné au préfet Pascal Mailhos, dont nous reproduisons quelques extraits. « La seule réalité est la présence à côté de nous de femmes, d'hommes, d'enfants qui chaque jour ont peur, et, par voie de conséquence, ne peuvent construire sereinement leur avenir. Des hommes, des femmes et des enfants qui sont maltraités dans notre pays desdits Droits de l'homme », pourchassés, enfermés uniquement parce qu'ils n'ont pas de papiers (...) La liste est longue, voire infinie, des maux qui leur sont imputés. seule change l'origine des personnes : italiens, polonais, espagnols, portugais, émigrés de nos anciennes colonies... Aurions-nous oublié, nous tous, d'où nous venons ? Regardons rapidement notre histoire récente. Le 10 avril 1938, Daladier devient président du conseil. Le 2 mai, un décret loi sur la police des étrangers est promulgué (...) Notre mémoire est lourde de ce qu'il advint de la lutte contre ces peurs par les pouvoirs de l'époque et les suivants, et ce qu'il advint de ces personnes désignées comme

« étrangères » (...) Nous ne vous ferons pas l'injure de croire ou de penser que vous ne connaissez pas la réalité des migrations actuelles et celle des personnes migrantes, les flux migratoires qui touchent d'abord le continent africain et non l'Europe (...) Cependant ces Cahiers ne concernent pas uniquement ces « nouveaux migrants », ces réfugiés. Ils concernent pour beaucoup nos voisins de palier, les camarades de nos enfants, les travailleurs sans papiers qui se font exploiter dans le travail du bâtiment, la restauration, mais aussi dans les métiers de l'aide à la personne où ils/elles sont nombreux. » Ces choses doivent être dites, et les mouvements solidaires sont là pour les rappeler afin de construire un monde plus juste et plus humain. Nous laissons la conclusion aux Etats généraux de la Haute-Garonne qui terminent ainsi leur lettre : « Prenez le temps, Monsieur le Préfet, de recevoir ces témoignages tels que nous les avons élaborés : dans un esprit républicain, honoré(e)s tous les jours de tenter de rétablir dans notre quotidien l'application d'une devise bien malmenée, Liberté Egalité Fraternité, et convaincu(e)s que l'Histoire nous donnera raison. » □

1. Au nombre des signataires : ACAT, Actionaid, Amnesty International France, Amoureux du banc public, Anafé-Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers, Attac, Auberge des migrants; ATD Quart Monde, CCFD-Terre solidaire, Centre Primo Levi, Crid, Emmaüs, Cimade, Fédération de l'entraide protestante, Gisti, L'Auberge des migrants, Ligue des droits de l'homme, Médecins du monde, P'tit Déj à Flandre, Réseau Education sans frontières, Fasti-Fédération des associations de solidarité avec tous les immigrés, Rom Europe, Roya Citoyenne, Secours catholique-Caritas France, Syndicat de la magistrature, Syndicat des avocats de France, Terre d'errance... Pour consulter la liste complète : « EGM appelle à un changement radical de la politique migratoire en France », cliquer en fin de texte. Les Etats généraux sont coordonnés à l'échelle nationale par une vingtaine d'organisations, parmi lesquelles Emmaüs France, le CCFD-Terre solidaire, la Cimade, le Crid-Centre de recherche et d'information pour le développement...

2. Parmi les organisateurs : Réseau Education sans frontières, Ligue des droits de l'homme, Mrap, Attac, Romeurope, Fédération des conseils de parents d'élèves, Assouevam-Association de soutien aux étrangers du Val-de-Marne, Collectif ivryen de vigilance contre le racisme, les syndicats CGT, Solidaires, FSU-Fédération syndicale unitaire, les partis politiques PCF, Ensemble, EELV, NPA, PCOF, France insoumise, Lutte ouvrière.

3. La loi Asile et Immigration a été adoptée par 228 voix pour, 139 voix contre et 24 abstentions. L'opposition LR et FN a rejeté le texte, ainsi que les socialistes, Insoumis et communistes pour des raisons diamétralement opposées. La majorité LREM-Modem, rejointe par le groupe UDI-Agir, l'a dans son ensemble soutenu. L'ancien socialiste Jean-Michel Clément a voté contre, et déclaré son intention de quitter le groupe LREM.



© DR